

Anglo-American Business Law

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

The purpose of this course is to describe the peculiarities of anglo-american business law and more specifically the American corporate law, competition law and to explain the the most important legal aspects for developing international commercial relations with an American firm.

Objectifs

Connaître les spécificités du droit anglo-américain des affaires

Maîtriser les principales règles juridiques à connaître pour développer une relation commerciale avec une entreprise américaine

Développer la maîtrise de l'anglais juridique

Examens

examen terminal (oral)

Les étudiants qui n'ont ni obtenu leur diplôme ni la moyenne dans cette matière sont soumis à une épreuve terminale qui peut prendre une forme écrite ou oral.